



KINNEAR'S MILLS

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal
tenue à la salle municipale,
120, rue des Églises, Kinnear's Mills,
le lundi 1er décembre 2014, à 20 heures**

La séance est présidée par le maire, M. Paul Vachon

Présents : Mesdames Michelle Pageau et Céline Landry et Messieurs Patrice Nadeau, Michel Breton, James Allan et Étienne Prévost.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Claudette Perreault, agit à titre de secrétaire de la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

2014-190

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance;
4. Calendrier 2015;
5. Dépôt d'un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement concernant l'imposition de taxes pour l'année 2015;
6. Taux d'intérêt pour l'année 2015;
7. Tarif concernant le remboursement du kilométrage;
8. Dépôt d'un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement concernant l'harmonisation de la réglementation municipale applicable par la Sûreté du Québec;
9. Renouvellement du membership 2014-2015 au Conseil des aînés et des retraités de la MRC des Appalaches;
10. Fermeture du bureau municipal pendant les Fêtes;
11. Séance extraordinaire concernant le budget;
12. Renouvellement de notre adhésion au portail Québec municipal (service internet);
13. Contrat d'entretien hivernal des chemins;
14. Tour de télécommunication d'Hydro-Québec;
15. Adhésion à GROBEC;
16. Requête en acquisition judiciaire du droit de propriété sur les immeubles numéros 4 912 578, 4 913 579 et 4 912 580 situés sur la rue Guy;
17. Appui à la demande de monsieur Martin Drouin à la CPTAQ;
18. Dossier du chemin de St-Rémi;
19. Demande d'aide financière Opération Nez Rouge;
20. Contrat de travail de la directrice générale;
21. Commission scolaire – respect de l'intégrité du territoire;
22. Demande d'adhésion à la COMBEC (Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec);
23. Correspondance;
24. Comptes du mois;
25. Période de questions;



Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills
MRC des Appalaches (Québec)

26. Divers;
27. Levée de la séance.

2014-191 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal, au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter tel quel le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2014.

2014-192 CALENDRIER 2015

ATTENDU QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Michel Breton, appuyé par Madame Céline Landry et résolu unanimement :

Qu'à compter du mois de janvier 2015, les séances ordinaires mensuelles du conseil municipal se tiendront le premier lundi de chaque mois, à partir de 20 h;

Que pour les mois de janvier et août, les séances ordinaires mensuelles auront lieu le deuxième lundi du mois;

Que pour les mois d'avril de septembre et décembre, la séance ordinaire mensuelle aura lieu le premier mardi du mois;

Qu'en cours d'année, le conseil peut décider qu'une séance ordinaire sera tenue à une date ou à une heure différente de celle prévue au calendrier. Le conseil doit alors, avant la séance concernée, adopter une résolution, laquelle fera l'objet d'un avis public de la même manière que lorsque le calendrier a été établi.

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2015 :

- | | |
|-----------------|----------------|
| • 12 janvier | • 2 février |
| • 2 mars | • 7 avril |
| • 4 mai | • 1er juin |
| • 6 juillet | • 10 août |
| • 1er septembre | • 5 octobre |
| • 2 novembre | • 1er décembre |

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

**DÉPÔT D'UN AVIS DE MOTION EN VUE DE L'ADOPTION D'UN
RÈGLEMENT CONCERNANT L'IMPOSITION DE TAXES POUR
L'ANNÉE 2015**



Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)

Madame Michelle Pageau dépose un avis de motion en vue de l'adoption, lors d'une séance subséquente, d'un règlement concernant l'imposition de taxes pour l'année 2015.

2014-193 TAUX D'INTÉRÊT POUR L'ANNÉE 2015

Il est résolu à l'unanimité des conseillers que le taux d'intérêt annuel sur tout arriéré de taxes, tout compte de taxes échu et toute autre somme due à la municipalité depuis plus de trente (30) jours soit fixé à douze pour cent (12 %) pour l'année 2015.

2014-194 TARIF CONCERNANT LE REMBOURSEMENT DU KILOMÉTRAGE

Sujet reporté à une séance subséquente.

**DÉPÔT D'UN AVIS DE MOTION EN VUE DE L'ADOPTION D'UN
RÈGLEMENT CONCERNANT L'HARMONISATION DE LA
RÉGLEMENTATION MUNICIPALE APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU
QUÉBEC**

AVIS DE MOTION est donné par Monsieur Patrice Nadeau qu'à une séance subséquente, le conseil de la municipalité de Kinnear's Mills adoptera un règlement concernant l'harmonisation de la réglementation municipale applicable par la Sûreté du Québec.

**2014-195 RENOUVELLEMENT DU MEMBERSHIP 2014-2015 AU CONSEIL DES
AINÉS ET DES RETRAITÉS DE LA MRC DES APPALACHES**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de payer les frais de renouvellement du membership 2014-2015 au coût de 20,00 \$.

2014-196 FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL PENDANT LES FÊTES

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de fermer le bureau municipal pendant la période des fêtes, soit du 22 décembre 2014 au 1er janvier 2015 inclusivement.

2014-197 SÉANCE EXTRAORDINAIRE CONCERNANT LE BUDGET

Une séance extraordinaire concernant le budget de 2015 se tiendra le lundi 8 décembre 2014 à 20 h, à la salle municipale.

**2014-198 RENOUVELLEMENT DE NOTRE ADHESION AU PORTAIL QUEBEC
MUNICIPAL (SERVICE INTERNET)**



Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills
MRC des Appalaches (Québec)

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler l'adhésion au portail Québec Municipal (service internet) pour l'année 2015 au montant de 140,00 \$ plus taxes.

2014-199 CONTRAT D'ENTRETIEN HIVERNAL DES CHEMINS

ATTENDU QUE la municipalité de Kinnear's Mills demande l'ajout de l'ouverture de la rue Place Harriet-Wilson au contrat d'entretien hivernal des chemins;

ATTENDU QUE la distance de la rue Place Harriet-Wilson est de 0,12 km;

ATTENDU QUE le prix est de 3 100 \$ / km;

ATTENDU QUE la distance totale est passée de 39,14 à 39,26 kilomètres :

Il est proposé par Monsieur Michel Breton appuyé par Monsieur Patrice Nadeau et résolu unanimement que la municipalité ajoute le montant de 372,00 \$/année plus taxes au contrat d'entretien hivernal des chemins qui a été conclu avec Monsieur Richard Bisson.

Pour l'année 2014-2015, le montant sera réparti sur les 5 prochains versements.

2014-200 TOUR DE TÉLÉCOMMUNICATION D'HYDRO-QUÉBEC

ATTENDU QUE la tour de télécommunication d'Hydro-Québec située sur le chemin Craig à Saint-Jean-de-Brébeuf est à vendre;

ATTENDU l'avis à cet effet signifié via courriel par Hydro-Qc en date du 17 novembre 2014;

ATTENDU QU'Hydro-Qc désire connaître les intentions des municipalités de Kinnear's Mills, St-Jean-de-Brébeuf et de St-Jacques-de-Leeds à ce sujet;

Il est proposé par Monsieur Michel Breton et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal de Kinnear's Mills fasse savoir à Hydro-QC son intérêt afin de se porter acquéreur de ladite tour;

Que le conseil municipal de Kinnear's Mills désire connaître les conditions de vente d'Hydro-Qc;

Que le conseil municipal de Kinnear's Mills offre aux municipalités de St-Jean-de-Brébeuf et de St-Jacques-de-Leeds de faire l'acquisition de la tour de télécommunication en partenariat entre les trois municipalités.

Que cette offre n'engage en rien la municipalité de Kinnear's Mills tant et aussi longtemps qu'une entente ne sera pas signée entre les parties qui interviendront dans cette entente.

Adoptée

2014-201 ADHÉSION À GROBEC

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adhérer au Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC) et de payer la cotisation pour l'année 2015-2016 au montant de 50,00 \$.



Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)

2014-202

**REQUÊTE EN ACQUISITION JUDICIAIRE DU DROIT DE PROPRIÉTÉ
SUR LES IMMEUBLES NUMÉROS 4 913 578, 4 913 579 ET 4 913 580 SITUÉS
SUR LA RUE GUY.**

ATTENDU QUE la Municipalité de Kinnear's Mills doit s'adresser à la Cour supérieure du Québec du district de Frontenac, afin d'obtenir un titre de propriété clair sur les immeubles numéros 4 913 578, 4 913 579 et 4 913 580, tous au Cadastre du Québec, circonscription foncière de Thetford et situés sur la rue Guy, en la Municipalité de Kinnear's Mills;

ATTENDU QUE la Municipalité de Kinnear's Mills est la demanderesse à la requête introductive d'instance en acquisition judiciaire du droit de propriété par prescription décennale;

ATTENDU QUE le conseil municipal de la Municipalité de Kinnear's Mills doit approuver cette démarche et nommer un signataire permettant la signature de tous les documents relatifs à cette démarche;

Il est proposé par Madame Céline Landry
Appuyé par Monsieur Étienne Prévost

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

- D'acquiescer à ce que la Municipalité de Kinnear's Mills entreprenne et/ou poursuive les démarches lui permettant d'obtenir un titre de propriété clair sur les numéros 4 913 578, 4 913 579 et 4 913 580, tous au Cadastre du Québec, circonscription foncière de Thetford et situés sur la rue Guy, en la Municipalité de Kinnear's Mills;
- D'acquiescer à ce que la Municipalité de Kinnear's Mills mandate Me Marie-Klaude Paquet, notaire, afin d'entreprendre ces démarches auprès de la Cour supérieure du district de Frontenac et ce, jusqu'à l'obtention d'un jugement en acquisition judiciaire du droit de propriété en bonne et due forme;
- D'acquiescer à ce que le Maire, Monsieur Paul Vachon, soit le signataire autorisé de la Municipalité de Kinnear's Mills à l'égard de cette démarche judiciaire.

Adoptée

2014-203

APPUI À LA DEMANDE DE MONSIEUR MARTIN DROUIN À LA CPTAQ

ATTENDU que Martin Drouin souhaite vendre son lot 4 913 514 à Jean Labbé qui possède une érablière contiguë;

ATTENDU que ce lot est situé en zone agricole et que Monsieur Drouin conserverait un lot contigu, faisant en sorte qu'une autorisation de la CPTAQ est nécessaire pour procéder au morcellement de la propriété;

ATTENDU que monsieur Drouin a déjà soumis une demande similaire mais qu'il n'a pas demandé la tenue d'une rencontre publique dans le délai prévu par la LPTAA pour défendre sa demande;

ATTENDU que cette transaction n'aurait pas d'effet négatif sur l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricoles, ni sur les possibilités d'utilisation à des fins acéricoles des lots visés et des lots avoisinants;

ATTENDU que la demande ne contrevient pas aux règlements en vigueur sur le territoire de la municipalité;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Patrice Nadeau
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'APPUYER LA DEMANDE D'AUTORISATION DÉPOSÉE À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE PAR MARTIN DROUIN

2014-204 DOSSIER DU CHEMIN DE ST-RÉMI

Considérant les retombées économiques potentielles, il est proposé par Madame Céline Landry, appuyé par Madame Michelle Pageau et résolu à l'unanimité des conseillers d'allouer un montant de 1 000 \$ pour la mise en place du Chemin de St-Rémi.

2014-205 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE OPÉRATION NEZ ROUGE

Pour faire suite à la demande faite par l'Ordre des Grands Frères Grandes Sœurs des Appalaches, il est résolu à l'unanimité des conseillers de verser un don de 100 \$ pour la campagne de financement Opération Nez Rouge.

2014-206 CONTRAT DE TRAVAIL DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Attendu que la directrice générale est à l'emploi de la municipalité de Kinnear's Mills depuis septembre 2009;

Attendu qu'un contrat de travail avait été signé en juin 2010;

Il est résolu à l'unanimité des conseillers que le contrat de travail de la directrice générale soit révisé et que le nouveau contrat soit signé par le maire, Monsieur Paul Vachon, la directrice générale et un témoin.

2014-207 COMMISSION SCOLAIRE – RESPECT DE L'INTÉGRITÉ DU TERRITOIRE

Attendu que le ministre de l'éducation a confirmé récemment son intention de fusionner les commissions scolaires au Québec;

Attendu que l'annonce mentionne qu'après la restructuration du ministre, le nombre des commissions scolaires diminuerait de moitié;

Attendu que pour Chaudière-Appalaches un projet de 2 commissions scolaires se dessine: la commission scolaire des Navigateurs serait épargnée, et l'autre verrait naissance suite à la fusion des trois autres soit: les commissions scolaire des Appalaches, Beauce-Etchemins et de la Côte-du-Sud;

Attendu qu'après discussion, les maires ont manifesté leur préférence de voir leur commission scolaire des Appalaches fusionner avec celle des Navigateurs;

En conséquence, il est proposé par Madame Michelle Pageau et résolu unanimement de demander au ministre de l'éducation de maintenir l'intégralité des territoires, en préservant nos particularités, nos créneaux qui sont propres à notre région;

De demander au ministre que notre commission scolaire soit fusionnée avec celle des Navigateurs;

Qu'une copie de cette résolution soit transmise au ministre de l'éducation monsieur Yves Bolduc, à Monsieur Laurent Lessard, député de Lotbinière-Frontenac, à M. Denis Langlois président de la commission scolaire des Appalaches et à M. François Caron, président de la commission scolaire des Navigateurs.

Adoptée

2014-208

DEMANDE D'ADHÉSION À LA COMBEC « CORPORATION DES OFFICERS MUNICIPAUX EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas adhérer à la COMBEQ pour l'année 2015.

CORRESPONDANCE

Invitation : Soirée de la ruralité de la MRC des Appalaches
Jeudi 11 décembre 2014 17 h à 21 h.

Hydro-Québec : Installation sans frais d'un compteur de nouvelle génération.

Les communiqués ont été transmis électroniquement aux conseillers.

2014-209

COMPTES DU MOIS

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes suivants :

N° de chèque	Nom	Montant
	Salaire	10 383,78
C0003586	Comité d'embellissement Kinnear's	214,00
C0003587	Michel Horbatuk	49,02



KINNEAR'S MILLS

Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills
MRC des Appalaches (Québec)

C0003588	Centre d'archives de la région de Thetford	44,16
C0003589	Rick MacRae	11 474,52
C0003590	Légion Royale Canadienne	50,00
C0003591	Richard Bisson	19 929,09
C0003592	Jambette Évolujoux	279,51
C0003593	Office Tourisme MRC Appalaches	2 500,00
C0003595	Petite Caisse	98,84
C0003596	Régie Intercommunale région Thetford	810,28
C0003597	9039-4255 Québec Inc. (Beaucesansfil)	68,93
C0003598	Imprimerie CCL	445,49
C0003599	Mégaburo	1822,62
C0003600	Coop St-Jacques-de-Leeds	937,59
C0003601	Victor Dubois	793,33
C0003602	Entreprises Sanifer	1 671,70
C0003603	Acier Leroux	54,78
C0003604	Turgeon Maintenance	43,59
C0003605	Marc Prévost	503,00
C0003606	Signalisation de l'Estrie	3 287,69
C0003607	Fonds d'information sur le territoire	4,00
C0003608	8043981 Canada Inc. (Rona)	103,74
C0003609	Le Pro du CB	1 169,30
C0003610	DG Usimécanique	57,93
C0003611	Aréo-Feu	652,97
C0003612	Québec municipal	160,96
C0003613	Gagnon Équipements	191,22
C0003614	Ferme Marc Prévost enr.l	2 069,55
C0003615	Pagéo enr.	1 301,50
C0003616	Michel Côté	1 368,20
C0003617	Chantal Bolduc	436,45
C0003618	Lorraine Côté (cours)	50,00
C0003619	Hélène Lecours (cours)	50,00
C0003620	Mickaël Morency	76,12
C0003621	Annie Pouliot	126,87
C0003627	Agence de revenu du Canada DAS	1 290,18
C0003628	Ministère du Revenu DAS	2 889,13
C0003629	C. Jacques Électrique inc.	357,00
C0003630	Équipements Lampron sport inc.	9 316,71
C0003631	Ray-Car Division de Sintra inc.	466,72
L1400021	Hydro Québec	876,25
L1400022	Bell Canada	317,50
L1400023	Société financière Grengo (Photocopieur)	256,39
	Total	79 050,61

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire invite les citoyens à la période de questions.

DIVERS

Aucun sujet traité au point divers.



Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)

2014-210

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 20 h 42.

Signé : Paul Vachon
Paul Vachon, maire

Signé : Claudette Perreault
Claudette Perreault, directrice générale
et secrétaire-trésorière